

Certificat de Compétences en Entreprise (CCE) "Gérer la paie"

RS120 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	03/09/2021

Certificateur(s)

CCI FRANCE · SIRET : 18750002000065

Partenaires habilités

69 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 69 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACIF ENTREPRISES	44334384300019	Former et organiser l'évaluation
AS FO BEARN SOULE BIGORRE	78235540800025	Former et organiser l'évaluation
ASS MEUSIENNE INTER FORMATION ET PROMOTI	78338177500023	Former et organiser l'évaluation
ASSOC DE FORMATION CIFOP ALTERNANCE	34328872600015	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE FORMATION DE LA MEUSE	34174419100014	Former et organiser l'évaluation
CAMPUS DU LAC	41058110200010	Former et organiser l'évaluation
CCI DE L'ARDECHE MERIDIONALE	18073001200069	Former et organiser l'évaluation
CCI FORMATION 82	47991356800024	Former et organiser l'évaluation
CCI FORMATION GERS	78803676200037	Former et organiser l'évaluation
CCI LOCALE BEAUJOLAIS	13002269200359	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 69 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs120-certificat-de-competences-en-entreprise-cce-gerer-la-paie/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le CCE « Gérer la paie » a été utilisé depuis sa création par des entreprises intervenant dans différents secteurs, notamment les cabinets comptables :

GRAFIC (Rhône), cabinet Blanc (Haute-Savoie), GID (Ain), SOFEG (Rhône) , Terras (Loire), et les banques (CIC Lyonnaise de Banque)

Le Certificat de Compétences en Entreprise (CCE) « Gérer la paie », certifie les compétences et les capacités de personnes en charge ou en situation de gérer la paie.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Cette certification a pour objet de reconnaître et certifier les compétences des individus en matière de gestion de la paie, au regard d'une pratique effective démontrée.

Elle porte sur les 3 domaines de compétences suivants :

- Traiter et enregistrer la paie

- Traiter et enregistrer les déclarations sociales et fiscales relatives aux salaires
- Traiter le paiement des salaires

La certification repose sur un référentiel de 3 domaines de compétences, validé par les entreprises :

1. Traiter et enregistrer la Paie
2. Traiter et enregistrer les déclarations sociales et fiscales relatives aux salaires
3. Traiter le paiement des salaires

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le CCE

est accessible à toute personne étant amené ou ayant géré la paie pour le compte de son organisation, d'une entreprise cliente (ayant suivi ou non une formation préalable sur cette thématique).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 03/09/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS5369

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/120/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	4
Taux d'achèvement	200 %
Période	02/2022 – 06/2022

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	306
Montant total engagé	713 280 €
Coût moyen par dossier	2 331 €
Durée moyenne	42 h
Période	01/2020 – 01/2022
France compétences	94 %
Reste à charge titulaire	3 %
France Travail	2 %
Entreprise	1 %

